

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 8 de l'ordre du jour

**CX/NFSDU 02/8
Octobre 2002**

F

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

Vingt-quatrième session

Berlin, Allemagne, 4 - 8 novembre 2002

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES CONCLUSIONS DE LA CONSULTATION D'EXPERTS FAO/OMS RELATIVES AUX COEFFICIENTS DE CONVERSION D'ÉNERGIE

Préparé par la FAO

1. Un document de travail sur les coefficients de conversion d'énergie a été présenté à la 23^e session du comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (Berlin, 26-30 novembre 2001) par la délégation d'Australie. Ce document a mis en évidence les différences considérables qui existent entre les pays membres en relation avec l'usage des coefficients de conversion d'énergie pour quelques composants alimentaires.
2. Le Comité a souligné qu'il existait des différences d'affectation de coefficients de conversion d'énergie aux mêmes composants alimentaires, ce qui pouvait créer des problèmes pour l'étiquetage et la commercialisation. Sur la base du soutien apporté par les pays membres, on a proposé que ce problème soit résolu de manière scientifique, et que des tentatives d'harmonisation des coefficients de conversion d'énergie soient entreprises suite à la présentation de ce problème.
3. Au cours de la session, le délégué de la FAO a fait savoir que des travaux relatifs à ce sujet avaient déjà été réalisés récemment, et que la FAO avait obtenu pour la préparation de la Consultation conjointe d'experts FAO/OMS sur les besoins énergétiques de l'être humain en octobre 2001 un document de fond sur les coefficients de conversion d'énergie. Il a également souligné que la consultation précitée avait fortement soutenu le vœu exprimé par la FAO de réunir une consultation d'experts ou un groupe de travail technique sur ce sujet. Se référant aux vues du Comité du Codex, le délégué de la FAO a fait remarquer que ce travail serait traité avec priorité, même avant la publication du rapport de la consultation conjointe d'experts sur les besoins énergétiques et qu'un rapport technique de la FAO sur les coefficients de conversion d'énergie serait présenté dès que possible.

4. La FAO avait décidé d'organiser l'atelier technique pour l'harmonisation des coefficients de conversion d'énergie pour la rédaction d'un rapport technique sur ce sujet au cours de l'année 2002, dans l'espoir de pouvoir présenter un projet de rapport à la session actuelle du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime. Toutefois, deux tentatives de convoquer cette réunion au Mexique (du 8 au 12 juillet 2002 ou du 7 au 11 octobre 2002) ont échoué pour des raisons techniques.
5. La date de l'atelier technique "Energie alimentaire : harmonisation des coefficients de conversion d'énergie des aliments" est désormais fixée du 3 au 6 décembre 2002 à Rome au siège de la FAO. Cinq documents de fond seront à la disposition des experts parallèlement au rapport final de la consultation conjointe FAO/OMS sur les besoins énergétiques de l'être humain.
6. L'atelier technique examinera les points suivants : (a) variations dans l'utilisation des taux de conversion d'énergie des aliments ; (b) harmonisation des coefficients de conversion d'énergie des aliments ; (c) détermination et présentation de l'énergie dans les bases de données de la composition alimentaire ; (d) effets sur la quantité de macronutriments dans les aliments pour nourrissons et les substituts du lait maternel ; (e) utilisation réglementée des valeurs énergétiques pour l'étiquetage alimentaire ; (f) impact des coefficients de conversion d'énergie harmonisés sur les bases de données statistiques de la FAO, adéquation de l'apport énergétique alimentaire (DES) des individus et des populations et estimations du nombre de personnes sous-alimentées en utilisant la méthodologie établie par la FAO. Les 12 experts dont la participation est prévue ont déjà été désignés et avisés.
7. La FAO publiera un rapport sur l'harmonisation des coefficients de conversion d'énergie et de leur utilisation dans le contexte de la nutrition, de la réglementation alimentaire, de la qualité et de l'innocuité des aliments et de la sécurité alimentaire. Ce document est destiné à assister les travaux du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, lequel a recommandé en premier lieu que les coefficients de conversion d'énergie soient harmonisés aux fins d'uniformisation de l'étiquetage et de l'information des consommateurs. La FAO a déjà chargé un consultant d'enregistrer les délibérations de l'atelier technique et de rédiger le rapport technique dont la publication est prévue pour mars 2003.